

TERMES DE REFERENCE

Mission n°24SANIC864

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Renforcement des compétences de l'équipe du Programme National de Lutte contre les IST/SIDA (PNLIST) avec un focus sur la délégation des tâches.			
Composante(s)	VIH/Sida			
Thématique(s)	Capacité de gestion			
Identité du / des Bénéficiaire(s)	Programme National de Lutte contre les IST/SIDA (PNLIST)			
Pays d'intervention	Madagascar			
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	Période de la subvention	Note de performance	Date de la note de performance
	TB : US\$ 23,541,503 VIH: US\$ 26,671,579 Paludisme: US\$ 67,297,135 SRPS : ND	2024-2026	ND	ND
Modalité d'appui	Appui résidentiel de 9 mois – 15 septembre 2024 au 15 juin 2025			
Date estimée de remise des livrables	Livrables à transmettre tout au long de la mission de Septembre à Juin 2025			
Contact Expertise France	Prénom NOM		Coordonnées	
	Juliette Manaud		juliette.manaud@expertisefrance.fr	

II. Justification de la mission

Le VIH/SIDA reste une préoccupation majeure de santé publique à Madagascar. Avec une incidence et une prévalence en augmentation, le pays bénéficie de financements du Fonds Mondial (cycle de

subvention 7) pour améliorer la riposte au VIH. Dans le cadre de cette subvention de 26,671,579 USD sur la période 2024-2026, la délégation de tâches et la décentralisation des services constituent l'une des stratégies prioritaires, susceptibles d'améliorer significativement la réponse au VIH à Madagascar. La présente mission devra appuyer l'opérationnalisation de cette stratégie. Il existe aussi des enjeux d'amélioration de la collecte de données tout au long de la cascade VIH. Au cours de cette mission, un focus sera fait sur 41 sites à haut volume dans 27 districts, couvrant ainsi plus de 85% de la file active du pays. Les activités de cette mission doivent servir à renforcer les capacités techniques de l'équipe du PNLIST, y compris dans la prise de décisions stratégiques concernant le programme.

III. Objectif(s) et résultats attendus

1) Objectif général de la mission

Renforcer l'équipe du Programme National de Lutte contre les IST/SIDA (PNLIST) pour améliorer la mise en œuvre, le suivi et la qualité de la réponse au VIH/SIDA à Madagascar, ainsi que la co-infection TB/VIH.

2) Objectifs spécifiques

- I. *Analyse Situationnelle* : Appuyer la conduite d'une analyse dans les sites à haut volume et les districts prioritaires TB/VIH.
- II. *Soutenir le développement du Plan d'Opérationnalisation* des sites à haut volumes et appuyer sa mise en œuvre ;
- III. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan pour la délégation de tâches et la décentralisation des services différenciés.
- IV. *Documentation* : Mettre à disposition des guides, normes et directives pour les responsables et techniciens de mise en œuvre.
- V. *Qualité des Données* : Conduire un audit de cohorte et développer un plan d'amélioration de la qualité des données.
- VI. *Renforcement des capacités* : Assurer le renforcement des compétences de l'équipe du PNLIST et PNLT et émettre des recommandations au niveau organisationnel.
- VII. *Renforcer la collaboration avec le programmes national Tuberculose (PNLT), notamment pour la délégation des tâches* : appuyer le renforcement d'une collaboration structurée et harmonisée dans le cadre des réunions régulières, de formations conjointes et favoriser les processus d'harmonisation dans les politiques et directives.
- VIII. *Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de délégation des tâches* dans le service de dépistage de la tuberculose et la mise en œuvre de traitement prophylaxie (TPT) chez les personnes vivant avec le VIH selon le protocole national.
- IX. *Appuyer la mise en œuvre de la délégation des tâches* dans le cadre de la mise en place du guichet unique TB /VIH

3) Résultats attendus

- Une analyse situationnelle est disponible.
- Les documents guides/normes/directives, ainsi qu'un tableau de bord sont partagés à l'équipe du PNLIST et cette équipe les utilise dans leur travail.
- Un plan de mise en œuvre et de suivi de la délégation de tâches est disponible et opérationnel au sein du PNLIST.

- La file active de PVVIH est actualisée et suivie régulièrement par l'équipe du PNLIST.
- Des notes de recommandations et des outils de formation dans le cadre du renforcement de capacités sont disponibles.
- Les capacités de l'équipe du PNLIST et PNLT sont renforcées.
- La collaboration entre le PNLIST et le PNLT est fluide et dynamique.
- Plan de mise en œuvre et suivi de la délégation des tâches dans le service de dépistage de la tuberculose et la mise en œuvre de traitement prophylaxie (TPT) chez les personnes vivant avec le VIH sont disponibles.
- La délégation des tâches dans les guichets uniques TB /VIH est appliquée régulièrement et suivi par l'équipe de PNLT et PNLIS

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, L'Initiative demande aux expert.s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://www.initiative5pour100.fr/encourager-prise-en-compte-du-genre>).

Ces enjeux concernent principalement :

- **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d'élaboration de la méthodologie, les expert.s définiront en accord avec le bénéficiaire au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s'engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s'autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu final de la mission.

IV. Description de la mission

1) Grandes Etapes et Activités de la mission

Dans le cadre de la mission, l'expert aura à conduire les activités suivantes :

Phase 1 : Préparation (1 mois)

- Revue documentaire et prise de contact avec les parties prenantes.
- Élaboration d'un plan détaillé de la mission.
- Organisation d'une réunion de lancement avec le PNLIST et les partenaires.
- Effectuer une analyse des besoins en renforcement de compétences et de capacités du PNLIST/ PNLT et un plan de renforcement des compétences et capacités pour chaque programme.
- Faire un inventaire des politiques et directives actuelles des programmes de lutte contre le VIH et la tuberculose et identifier les points où une harmonisation serait nécessaire.

- Renforcer les mécanismes de coordination entre les programmes VIH et Tuberculose.

Phase 2 : Analyse Situationnelle et plan de collaboration (2 mois)

Analyse situationnelle :

- Conduire des visites sur site et des entretiens avec les parties prenantes.
- Appui pour le collecte et l'analyse des données des sites à haut volume et des districts prioritaires.
- Rédiger et présenter un rapport d'analyse situationnelle.
- Analyser et établir des propositions de renforcement de la collaboration entre les programmes VIH et Tuberculose.
- Participer aux réunions de coordination régulières entre les responsables des programmes de lutte contre le VIH et la tuberculose pour discuter de la délégation des tâches, des progrès, des défis et des opportunités de collaboration.
- Appui à l'élaboration d'un plan de collaboration détaillé, incluant les objectifs, les activités et les résultats attendus en ce qui concerne la délégation des tâches.
- Appui à la planification des premières réunions de coordination.

Phase 3 : Collecte des Documents et Normes (1 mois)

- Collecter les guides, normes et directives basés sur l'analyse situationnelle.
- Etablir un tableau de bord.
- Echanger avec le personnel du PNLIST sur l'utilisation des nouveaux documents.

Phase 4 : Élaboration du Plan d'Opérationnalisation (2 mois)

- Appui au développement d'un plan détaillé pour l'opérationnalisation de la délégation de tâches.
- Participation aux ateliers pour valider et finaliser le plan.
- Appui à la mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation.
- Former le personnel du PNLIST.
- Organiser une session de formation conjointes sur la délégation des tâches pour le personnel des programmes VIH et Tuberculose.

Phase 5 : Mise en Œuvre et Suivi (2,5 mois)

- Accompagner le PNLIST dans la mise en œuvre du plan d'opérationnalisation de la délégation de tâches.
- Effectuer un suivi régulier et ajuster les stratégies selon les besoins.
- Former le personnel sur les nouvelles approches et outils.

Phase 6 : Conclusion et Pérennisation (0,5 mois)

- Faire un état des lieux des compétences et capacités développées par le PNLIS au cours de la mission.
- Finaliser et valider tous les livrables.
- Organiser une réunion de clôture pour présenter les résultats et les recommandations.
- Assurer la pérennisation des acquis par des sessions de renforcement des capacités et de transfert de compétences.

Renforcement de capacités du/des bénéficiaires de la mission : en vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par l'équipe du PNLIST, l'expert devra porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de formation et d'élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive du bénéficiaire sont encouragés. L'expert devra proposer une approche méthodologique dans leur offre technique qui sera discutée et validée avec Expertise France et le bénéficiaire de la mission.

Lien avec la société civile

L'expert.e sera également mis.e en relation avec la société civile, qui possède des informations précieuses sur le terrain. L'Initiative soutient notamment le projet SYCAVI, qui a mis en place un dispositif d'observation et de veille pour suivre la disponibilité de services VIH de qualité, collectant ainsi de nombreuses données.

2) Livrables attendus

- Plan détaillé de la mission ;
- Rapport d'analyse situationnelle ;
- Dossier de travail comprenant les guides, normes et tableaux de bord ;
- Plans d'opérationnalisation de la délégation de tâches ;
- Plans de suivi de la mise en œuvre ;
- Document d'exploitation des recommandations de l'audit de la file active ;
- Notes liées au renforcement de Capacités et compétences : note d'analyse des besoins/ évaluation au démarrage de la mission, plan de renforcement des capacités et compétences, analyse/ évaluation des compétences en fin de mission.
- Notes liées à la collaboration avec le programme tuberculose : note résumant la situation et les possibles travaux d'harmonisation entre les 2 programmes ; comptes rendus détaillés des réunions avec les points discutés, les décisions prises et les actions à suivre ; Plan détaillé des sessions de formation conjointes sur la délégation des tâches.
- Un compte rendu (maximum de 15 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par email à Expertise France après chaque grande étape de la mission dans un délai de 10 jours. Ce compte-rendu, rédigé en français, sera diffusé à l'ensemble des partenaires de la mission après validation d'Expertise France.

3) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France et l'expert

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera la coordination et le suivi de la mission à travers la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission et organise des points de suivi réguliers à minima avec l'expert tout au long de la mission.

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre les experts, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

L'expert se rendra/ont au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (le Conseiller Régional de Coopération en Santé) et le point focal du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD).

3.3. Redevabilité de.s expert.s

L'expert rapportera directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France.

Les livrables de la mission sont produits au bénéfice du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès du bénéficiaire de la mission la validation finale de ces derniers.

V. **Lieu, Durée et Modalités d'exécution**

1) **Date estimée de démarrage** : fin septembre 2024

2) **Durée de réalisation de la mission** : 9 mois

- Mission avec nombre de jours estimés dans les TdR : « La durée effective de la prestation (jours ouvrables) de l'expertise est estimée à 180 jours, dont au moins 180 jours à Madagascar. Le bénéficiaire et Expertise France, sur proposition d'une offre technique de l'expert valideront le calendrier de travail ».

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire suite à la validation des livrables par celui-ci.

3) **Date estimée de remise des livrables** :

- Octobre : Plan détaillé de la mission ;
- Décembre : Rapport d'analyse situationnelle ; note d'analyse/évaluation des besoins en renforcement de capacités et compétences et plan de renforcement des capacités et compétences ;
- Janvier : Dossier de travail comprenant les guides, normes et tableaux de bord ;
- Mars : Plan d'opérationnalisation de la délégation de tâches ;
- Mai : Plan de suivi de la mise en œuvre ;
- Juin : Document d'exploitation des recommandations de l'audit de la file active ;
- Juillet : Rapport de fin de mission et notes liées à l'analyse/ évaluation des compétences post-mission.

4) **Organisation logistique et consignes de sécurité d'Expertise France**

Le Bénéficiaire de la mission, le PNLIST, mettra à la disposition de l'experte un local pour servir de bureau/salle de réunion avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et

photocopies, un véhicule et un chauffeur pour assurer les déplacements dans le cadre des activités de la mission.

L'expert sera responsable des autres aspects logistiques de leur mission (réservation d'hôtel, billets d'avion etc.) sauf indication contraire d'Expertise France.

L'expert est tenu de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Il est notamment demandé pour chaque visite terrain :

- D'inscrire chaque déplacement sur le site Ariane – France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ;
- De consulter régulièrement la page internet « Conseils aux voyageurs de Ministère de L'Europe et des Affaires Etrangères » pour le pays de mission ;
- De télécharger l'application d'Expertise France (transmise après recrutement confirmé) dédiée au suivi sûreté de l'expert sur le terrain, d'y créer un compte et de l'utiliser lors de chaque visite terrain ;
- Tout déplacement en dehors de la ville de réalisation de la mission devra faire l'objet d'une demande transmise minimum 1 semaine avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procèdera à sa validation formelle.

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'experts : 1

Expertise France encourage les candidatures féminines.

Un recrutement d'un Assistant technique National est aussi demandé afin d'accompagner l'assistance internationale.

2) Profil d'expert

Poste : Expert.e résidentiel auprès du PNLIST

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants :
 - Médical
 - Santé publique
- Spécialisation / Compétence dans les secteurs VIH, délégation des tâches, renforcement des compétences et renforcement organisationnel
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs et formation
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- Compétences en genre souhaitées :
 - Etre formé à la prise en compte du genre ;

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la lutte contre le VIH/SIDA

- Expérience professionnelle dans le secteur médical d'au moins 8 ans dans les pays en développement.
- Une expérience professionnelle en TB serait un atout.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience similaire à la mission
- Expérience dans le domaine de la délégation des tâches
- Une expérience professionnelle dans le pays est souhaitable.

VII. Suivi-évaluation

Objectifs liés à la prise en compte du genre : l'expert.e rendra compte de l'atteinte de ces objectifs dans le cadre du compte-rendu final de la mission.

Dans l'intérêt du bénéficiaire et d'Expertise France, les indicateurs ci-dessous permettront d'évaluer pendant et après la mission les résultats de la mission d'expertise, afin de pouvoir à terme mesurer l'atteinte des objectifs propres à la mission ainsi que l'évolution de la performance des programmes financés par le Fonds mondial.

Indicateurs de performance

Objectifs et Résultats de la mission	Indicateurs	Responsable	Source de vérification
Analyse situationnelle	Nombre de sites à haut volume et de districts prioritaires analysés	L'expert.e	Document d'analyse situationnelle
Documentation	Pourcentage de personnel utilisant les outils conseillés par l'expert	L'expert.e	Analyse/ évaluation post mission
Plan d'opérationnalisation	Pourcentage de sites à haut volume ayant mis en œuvre le plan d'opérationnalisation	PNLIST	Documents de suivi de la mise en œuvre
Qualité des données	Pourcentage de nouvelles données disponibles	PNLIST	Base de données
Renforcement des capacités	Pourcentage de personnel ayant amélioré leurs compétences	L'expert.e	Analyse/ évaluation post mission
Collaboration avec les autres programmes nationaux	Nombre de réunions de coordination réalisées	L'expert.e	CR de réunions

VIII. Offre technique et financière

L'expert intéressé par la mission est invité à transmettre une offre complète composée de :

1. **Une offre technique (15 pages maximum) comprenant :**
 - Le CV de l'expert (3 pages maximum) ;
 - Une description du parcours et des expériences de l'expert.e en lien avec les présents termes de référence (3 pages maximum) ;

- Leur compréhension de la situation actuelle de Madagascar en articulation avec les enjeux de la mission ;
- Une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence. Une attention particulière doit être portée sur le renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission ;
- Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence.